|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | TAXUD – C– 2 |
| Numéro de poste Sysper: | 302738 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Vicente HURTADO ROA  [Vicente.HURTADO-ROA@ec.europa.eu](mailto:Vicente.HURTADO-ROA@ec.europa.eu) +32 2 29 85137  3 trimestre 2024  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
|  | Avec indemnités  Sans frais |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:  États Membres de l’UE  Accord AELE-EEE In-Kind (Islande, Liechtenstein, Norvège) | |
| Cet avis de vacance est également ouvert aux:  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants:  organisations intergouvernementales suivantes: | |
| Délai des candidatures | 2 mois  1 mois - 25/06/2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La DG TAXUD joue un rôle essentiel pour soutenir une reprise économique rapide et la transition vers une économie plus verte, numérisée et plus équitable dans l’UE. Nous veillons à ce que la fiscalité et les douanes répondent aux priorités de l’Union et fournissent les recettes nécessaires au financement des investissements et de la croissance en Europe.

L’unité est chargée d’élaborer et de mettre en œuvre deux législations européennes importantes dans le pacte vert pour l’Europe et dans le cadre du paquet «Ajustement à l’objectif 55»: le mécanisme d’ajustement carbone aux frontières (MACF) et la révision de la directive sur la taxation de l’énergie. L’unité est également chargée d’élaborer et de suivre des initiatives législatives et non législatives au niveau de l’UE en matière de fiscalité verte indirecte, qui fournissent un véritable cadre pour le marché unique et contribuent à la réalisation des objectifs environnementaux. La fiscalité environnementale et celle des transports en font notamment partie. Enfin, l’unité s'occupe également des infractions dans ces domaines.

L’unité est en croissance constante, et en particulier l’équipe chargée du MACF. Les collègues sont motivés, engagés dans la protection de l’environnement et proviennent de secteurs très différents, notamment dans les domaines stratégiques ayant trait au climat, à l’environnement, au commerce et aux relations internationales.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Un emploi intéressant pour un collègue motivé et intéressé par les taxes vertes, y compris la taxation du carbone, et la fiscalité sur l’énergie.

Les activités comprennent la fourniture de conseils, l’assistance et la contribution à l’analyse juridique dans le domaine des taxes vertes et de la fiscalité sur l’énergie. Une autre tâche importante consistera à assurer le suivi de la mise en œuvre et de l’application de la législation existante de l’UE dans ces domaines.

Vous devrez préparer des projets de documents de travail, de notes d’information, de discours et d’autres documents, notamment à l’intention des groupes de travail, des comités, etc. Vous analyserez également les possibilités d'action pertinentes dans le domaine, tant en élaborant des politiques en matière de fiscalité indirecte qu’en déterminant les éléments relevant de la fiscalité indirecte dans les stratégies et initiatives plus globales.

Il vous incombera en outre, notamment, de répondre aux questions des opérateurs, des administrations nationales et des services de la Commission sur l’interprétation de la législation de l’UE en vigueur.

Le poste implique des contacts permanents avec d’autres services de la Commission, d’autres institutions de l’UE et les États membres, ainsi qu’avec des groupes d'entreprises, des universitaires et d’autres parties intéressées.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Un agent contractuel aimant travailler en étroite collaboration avec des collègues issus de milieux culturels et linguistiques différents. Il/elle sera chargé(e) de la rédaction des documents stratégiques, de l’analyse des problèmes de fiscalité indirecte, de la maîtrise des questions complexes et de la communication à leur sujet auprès de divers publics internes et externes, ainsi que de la rédaction des documents de travail pour les comités (y compris ceux de haut niveau). Cela nécessitera de bonnes capacités d’organisation et de communication. La personne désignée devra également faire preuve de bonnes capacités d’analyse et de rédaction, ainsi que d'une aptitude à travailler de manière indépendante, avec une supervision limitée, à se montrer souple et à respecter les délais. En retour, nous offrons un poste au sein d'une équipe motivée et solidaire, dans un environnement de travail très agréable avec des horaires de travail compatibles avec une vie familiale.

Les candidats doivent posséder, ou être en mesure d’acquérir, une bonne connaissance de la politique budgétaire, et de la fiscalité verte en particulier. Une expérience antérieure dans le domaine de la taxation de l’énergie et/ou de la taxation du carbone dans le secteur public ou privé, ainsi que dans la rédaction de consultations ou de documents stratégiques de tous les niveaux, de la législation, des études et des rapports sera considérée comme un avantage.

Les langues de travail sont (principalement) l’anglais et (dans une moindre mesure) le français. La connaissance d’autres langues sera considérée comme un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, l’expert national doit obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivantes **à la date de début du détachement**:

Expérience professionnelle: posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service: avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de son employeur, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur: être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures d’un employeur relevant du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), d’une université ou d’un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques: avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. L’expert national d’un pays tiers doit justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui lui seront confiées.

**Conditions du détachement**

L’expert national restera employé et rémunéré par son employeur durant toute la durée du détachement et restera également couvert par sa sécurité sociale (nationale).

Il / elle exerce ses fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et sera soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Les indemnités de séjour ne seront octroyées à l’expert national qui remplisse les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Toute personne postée dans une délégation de l’Union européenne doit avoir une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). L’expert national aura l’obligation de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de son détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Les candidats doivent envoyer leur candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand **uniquement à la représentation permanente / mission diplomatique de leur pays auprès de l’UE**, qui la transmettra aux services compétents de la Commission, dans les délais fixés par ces derniers. Le CV doit obligatoirement mentionner la date de naissance et la nationalité du candidat.

Les candidats sont priés de ne pas joindre à leur candidature d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes et attestations d’expérience professionnelle,…). Le cas échéant, ces documents seront demandés à un stade ultérieur de la procédure de sélection.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)